

Autres dénominations : Chef du personnel / Cheffe du personnel • Directeur des relations humaines / Directrice des relations humaines • Directeur des relations sociales / Directrice des relations sociales

Présentation du métier

Le directeur des ressources humaines / La directrice des ressources humaines a pour mission de définir la stratégie ressources humaines de l'entreprise, puis, après validation par la direction générale, de la piloter et d'en suivre la réalisation.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un Master (M1, Master professionnel, recherche, ...) en ressources humaines, droit social, sciences sociales, sciences politiques, ... complété par une expérience professionnelle dans la gestion des ressources humaines ou dans un poste d'encadrement supérieur.

La pratique d'une langue étrangère, en particulier l'anglais, peut être requise.

Compétences professionnelles

- Animer le dialogue social
- Assurer les relations avec les différentes instances du personnel
- Concevoir des fichiers du personnel
- Concevoir des référentiels de compétences
- Concevoir et piloter une politique de gestion des ressources humaines
- Concevoir et piloter une politique de gestion des ressources humaines
- Contrôler des déclarations obligatoires
- Dialogue social
- Diriger et gérer un ensemble, une structure, une organisation
- Droit du travail
- Élaborer, suivre et piloter un budget
- Évaluer et développer les compétences d'un collaborateur
- Gérer la mobilité et les parcours professionnels
- Gérer les procédures d'embauche et de départ du personnel
- Piloter les activités d'un service, d'une structure

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de curiosité
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'engagement
- Faire preuve de discrétion
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME M1503 - Management des ressources humaines](#).